

Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 19.12.2024 Numéro de version 1.0 Révision: 19.12.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: CHRYSO®Turbo F100

UFI: R4CX-Q0C9-U00T-KEHW

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange: Adjuvant pour béton et mortier

Utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

CHRYSO SAS. 7 rue de l'Europe. 45300. SERMAISES DU LOIRET. France

Tel:+(33) 2 38 34 58 00 Fax: +(33) 2 38 39 01 72

Service chargé des renseignements: fds.chryso@chryso.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

nitrate de calcium thiocyanate de sodium

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression: 19.12.2024 Numéro de version 1.0 Révision: 19.12.2024

Nom du produit: CHRYSO®Turbo F100

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. (suite de la page 1)

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage. P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P310

Indications complémentaires:

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Le produit contient: Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 9.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
EINECS: 233-332-1	nitrate de calcium Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302	30-<50%
CAS: 540-72-7 EINECS: 208-754-4 Numéro index: 615-004-00-3 Reg.nr.: 01-2119343700-47-XXXX	thiocyanate de sodium Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319	1-<3%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Consulter un médecin en cas de malaise.

Après inhalation:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS D'INHALATION: Appeler un médecin en cas de malaise.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Après ingestion:

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 3)

Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 19.12.2024 Numéro de version 1.0 Révision : 19.12.2024

Nom du produit: CHRYSO®Turbo F100

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Autres indications: Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts ou tout autre cours d'eau. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Utiliser un neutralisant.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités STOCKAGE

Indications concernant le stockage commun: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 19.12.2024 Numéro de version 1.0 Révision : 19.12.2024

Nom du produit: CHRYSO®Turbo F100

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection des mains:

Matériau des gants



Caoutchouc nitrile

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection

Protection du corps:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

INDICATIONS GÉNÉRALES

État physique Liquide **Couleur:** Jaune

Odeur:CaractéristiqueSeuil olfactif:Non déterminé.Point de fusion/point de congélation:Non déterminé.InflammabilitéNon applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:Non déterminé.Supérieure:Non déterminé.Point d'éclair:Non applicable.Température d'auto-inflammationNon déterminé.Température de décomposition:Non déterminé.

pH à 20 °C 5

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 19.12.2024 Numéro de version 1.0 Révision : 19.12.2024

Nom du produit: CHRYSO®Turbo F100

(suite de la page 4)

VISCOSITÉ

Viscosité cinématique Non déterminé. Dynamique: Non déterminé.

Solubilité

l'eau:

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Pression de vapeur:

Pas ou peu miscible

Non déterminé.

Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:1,1 g/cm³Densité de vapeur:Non déterminé.Caractéristiques des particulesNon applicable.

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité:

Température d'inflammation: Non déterminé.

Propriétés explosives:Le produit n'est pas explosif.

Changement d'état:-

Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles Non applicable. Gaz inflammables Non réglementé **Aérosols** Non réglementé Gaz comburants Non réglementé Non réglementé Gaz sous pression Liquides inflammables Non réglementé Matières solides inflammables Non réglementé Substances et mélanges autoréactifs Non réglementé Non réglementé Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques Non réglementé Matières et mélanges auto-échauffants Non réglementé Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau Non réglementé

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau Non réglementé Liquides comburants Non réglementé Matières solides comburantes Non réglementé Peroxydes organiques Non réglementé Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Non réglementé Explosibles désensibilisés Non réglementé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable à température ambiante.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 19.12.2024 Numéro de version 1.0 Révision : 19.12.2024

Nom du produit: CHRYSO®Turbo F100

(suite de la page 5)

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

TOXICITÉ AIGUË Nocif en cas d'ingestion.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

10124-37-5 nitrate de calcium

Oral LD50 1.000 mg/kg (rats)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:

10124-37-5 nitrate de calcium

Effet d'irritation des yeux Serious eye damage/irritation 1 (lapin)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression: 19.12.2024 Numéro de version 1.0 Révision: 19.12.2024

Nom du produit: CHRYSO®Turbo F100

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

(suite de la page 6)

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

COMPORTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

Indications générales:

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Code de l'environnement : Art. L.541-11 à 39 et Art. R.541-13 à 41 : élimination des déchets Concerné

Code de l'environnement : Art. R.541-42 à 48 : circuit de traitement des déchets Concerné

Arrêté du 29/07/05 : contrôle des circuits d'élimination Concerné



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

EMBALLAGES NON NETTOYÉS

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQU	JE 14: In	iformat	ions rela	tives au i	transport

conformément aux instruments de l'OMI Non réglementé

ADR, IMDG, IATA	Non réglementé	
14.2 Désignation officielle de transpor	rt de l'ONU Non réglementé	
14.3 Classe(s) de danger pour le trans		
ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	Non réglementé	
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	Non réglementé	
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.	
14.6 Précautions particulières à prend	re	
par l'utilisateur	Non réglementé	

Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 19.12.2024 Numéro de version 1.0 Révision : 19.12.2024

Nom du produit: CHRYSO®Turbo F100

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Voir la section 2 pour l'identification des dangers.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

10124-37-5 nitrate de calcium

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Service établissant la fiche de données de sécurité:

CHRYSO SAS.

7 rue de l'Europe. 45300.

SERMAISES DE LOIRET.

France

Tel: +(33)2 38 34 58 00 Fax: +(33)2 38 39 01 72

Autres indications: Méthode utilisée pour la classification selon directive 99/45/CEE du mélange: calcul.

Date de la version précédente: 16.07.2024